



L'évolution du Québec depuis 25 ans

selon les travaux de l'Institut
de la statistique du Québec

Le revenu, les avoirs et les inégalités



Le revenu, les avoirs et les inégalités

Entre 1999 et 2023, la rémunération des Québécois et Québécoises a augmenté, de même que le PIB réel par habitant. Si les prix à la consommation ont augmenté de 64,3 %, les salaires et traitements moyens ont pour leur part augmenté de 98,3 %, ce qui correspond à une croissance réelle positive de la rémunération de 20,7 %.

On a également pu observer une croissance de la rémunération horaire moyenne ainsi que de la rémunération hebdomadaire moyenne, une hausse du revenu disponible par habitant et un enrichissement des ménages. En outre, la croissance du revenu disponible par habitant a été légèrement plus importante au Québec qu'au Canada.

La valeur du patrimoine des unités familiales a crû considérablement depuis 25 ans, en particulier chez les moins fortunés. Enfin, selon ce qu'indique le revenu des ménages, les inégalités de revenu ont connu une certaine stabilité dans les 25 dernières années.

« L'inégalité, c'est le risque permanent du mépris. »

René Lévesque
Premier ministre du Québec
1922-1987

L'ISQ mène des travaux permettant de suivre l'évolution des revenus dans la société québécoise, mais aussi de mesurer les inégalités.

Aux termes de sa loi constitutive, l'ISQ doit aussi informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois. L'ISQ produit ces statistiques à partir d'un échantillon d'entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail, et des municipalités de 25 000 habitants et plus. Ces travaux sont rendus publics par l'entremise de l'*Enquête sur la rémunération globale* (ERG).

L'ERG est unique dans le domaine de la rémunération, tant sur le plan de l'enveloppe de rémunération que sur celui des emplois couverts. C'est l'une des seules enquêtes sur le marché du travail canadien qui compile, en plus des salaires, des données sur les avantages sociaux, les heures de travail, les caractéristiques de la main-d'œuvre (ancienneté, statut de syndicalisation et sexe) et les heures chômées payées. La prise en compte de la rémunération globale offre ainsi un portrait plus complet que la seule comparaison des salaires. L'ISQ assure aussi la production annuelle des comparaisons de la rémunération de la fonction publique avec celle du secteur privé dans l'ERG, et fait le suivi des actifs totaux des ménages.

Enfin, plusieurs de ces données sont disponibles par région ou dans le cadre des différentes vitrines que met l'ISQ à la disposition du public.

Une évolution à la hausse de la rémunération

Entre 1999 et 2023, la hausse de la rémunération a été plus forte que celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). En effet, les salaires et traitements moyens ont augmenté de 98,3 % pour le personnel salarié du Québec ; ils sont passés de 33 679 \$ à 66 776 \$. La hausse de l'IPC a pour sa part été de 64,3 % sur la période ; il en résulte une croissance réelle positive de la rémunération de 20,7 %.

Si on y ajoute les cotisations sociales de l'employeur, la rémunération totale a augmenté de 104,2 %. En termes réels, c'est-à-dire si on tient compte de l'IPC, la rémunération totale se situait à **63 393 \$** en 1999 et à **78 797 \$** en 2023, ce qui correspond à une croissance de 24,3 %.

Rémunération totale

(avec cotisations sociales de l'employeur, en dollars constants)



Évolution de la rémunération nominale et réelle du personnel salarié, Québec

| Année | Salaires et traitements | | Cotisations sociales de l'employeur | | Rémunération totale | | Salaires et traitements | | Cotisations sociales de l'employeur | | Rémunération totale | | | | | | |
|-----------|-------------------------|------------------------|-------------------------------------|------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|---------------------|-------------------|--|--|--|--|--|
| | Courants | Constants ¹ | Courants | Constants ¹ | Courants | Constants ¹ | Nominal | Réel ¹ | Nominal | Réel ¹ | Nominal | Réel ¹ | | | | | |
| | | | | | | \$ | | | | | | % | | | | | |
| 1999 | 33 679 | 55 327 | 4 910 | 8 066 | 38 589 | 63 393 | | | | | | | | | | | |
| 2023 | 66 776 | 66 776 | 12 022 | 12 022 | 78 797 | 78 797 | 3,2 | -1,2 | 3,0 | -1,4 | 3,2 | -1,3 | | | | | |
| 1999-2023 | 33 097 | 11 449 | 7 112 | 3 956 | 40 209 | 15 405 | 98,3 | 20,7 | 144,9 | 49,0 | 104,2 | 24,3 | | | | | |

1. Obtenue en tenant compte de l'inflation. Dollars constants de 2023.

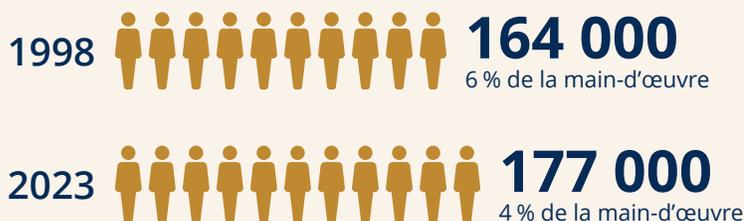
Sources : Statistique Canada, *Estimations du revenu du travail*, Tableau 36-10-0205-01, dernière mise à jour le 31 mai 2024 ; *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0068-01, dernière mise à jour le 5 janvier 2024. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En ce qui a trait au **salaire minimum** au Québec, il faut savoir avant tout que depuis 2004, ce taux augmente le 1^{er} mai de chaque année, date de la Journée internationale des travailleurs. En 25 ans, le salaire minimum comme la rémunération hebdomadaire moyenne ont connu une augmentation, que ce soit en dollars courants ou en dollars constants.

Le 1^{er} mai 2024, le salaire minimum horaire au Québec est passé à **15,75 \$**. En dollars constants, il est passé de 7,38 \$ en 1998 à 10,05 \$ en 2024. Par rapport à 1998, le salaire minimum horaire s'est donc accru d'environ 36 %. En comparaison, la hausse de la rémunération hebdomadaire, toujours en dollars constants, pour les personnes employées au salaire minimum durant la même période n'a augmenté que de 16 %. Cela montre que la durée hebdomadaire de travail des personnes rémunérées au salaire minimum a diminué.

À la même date, en Ontario, le taux a été fixé à 16,55 \$, soit 0,80 \$ de plus. Le 1^{er} octobre 2024, il a été haussé à 17,20 \$, ce qui porte aujourd'hui l'écart entre l'Ontario et le Québec à 1,45 \$. Il y a 25 ans, cet écart était de 0,05 \$. Il convient de souligner que l'Ontario a considérablement augmenté son taux horaire minimum en 2018, pour le faire passer à 14,00 \$.

Personnes rémunérées au salaire minimum au Québec



Salaire minimum au Québec

| | 1998 | 2024 |
|--|---------|----------|
|  Dollars courants | 6,80 \$ | 15,75 \$ |
| Dollars constants* | 7,38 \$ | 10,05 \$ |

Rémunération hebdomadaire moyenne de l'emploi au salaire minimum

| | 1998 | 2024 |
|--|-----------|-----------|
|  Dollars courants | 168,01 \$ | 324,61 \$ |
| Dollars constants* | 182,42 \$ | 211,33 \$ |

* Moyenne basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) de mars 2024.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2023, la majorité des personnes au salaire minimum étaient des femmes (55 %) et des jeunes (57 %). Ces chiffres ont très peu évolué en 25 ans (59 % c. 55 %). Par ailleurs, on observait également en 2023 qu'environ 44 % des personnes rémunérées au salaire minimum étaient aux études, une proportion plus élevée que celle observée 25 ans plus tôt (29 %).

La rémunération globale au Québec par profession dans les grandes entreprises et organisations

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2023 permet de récolter des données sur la rémunération des personnes employées dans les grandes entreprises et organisations du Québec, plus particulièrement sur les salaires, les échelles salariales et les heures normales de travail, selon les groupes intermédiaires et les groupes de base de la Classification nationale des professions.

Dans l'ensemble des entreprises québécoises employant 200 personnes et plus et des municipalités de 25 000 habitants et plus, le salaire annuel moyen en 2023 était de 74 118 \$. Il faut noter que le salaire varie en fonction du niveau de compétence. Plus ce dernier est élevé, plus le salaire est haut.

Les employés de l'administration québécoise ont une rémunération globale et un salaire inférieurs à ceux des autres salariés québécois

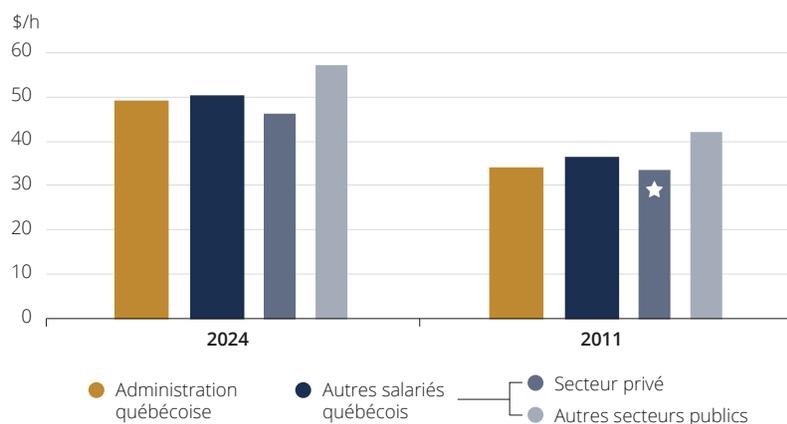
L'ISQ a notamment pour mandat d'effectuer la comparaison de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec celle des autres salariés québécois afin de rendre possibles les comparaisons entre les secteurs public et privé en appui aux négociations collectives dans le secteur public. Ainsi, le rapport *Rémunération des salariés – État et évolution comparés 2024* montre que durant les décennies 2000 et 2010, le salaire moyen des employés de l'État, qui représentent un peu plus de 10 % des employés au Québec, a augmenté, en termes réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'IPC, de 9 %.

Entre 2011 et 2024, les écarts salariaux sont demeurés stables entre les salariés de l'administration québécoise et les employés du secteur privé et des autres secteurs publics (sociétés d'État, universités, municipalités et administration fédérale au Québec).

En 2024, à la conclusion des négociations des conventions collectives, le salaire moyen des salariés de l'administration québécoise s'établissait à **60 909 \$** ce qui était inférieur de 11,4 % au salaire des autres salariés québécois travaillant dans les entreprises de 200 employés et plus. Les salaires des employés de l'administration québécoise étaient aussi moins élevés que ceux des employés du secteur privé et des autres secteurs publics de l'ordre de 8,0 % et de 16,6 % respectivement.

Si l'on tient aussi compte des régimes de retraite, des assurances collectives, des congés et de la semaine normale de travail, c'est-à-dire l'horaire de base sans les heures supplémentaires, les salariés de l'administration québécoise recevaient en 2024 une rémunération globale par heure travaillée de 49,14 \$. Cette rémunération était inférieure de 2,1 % à celle de l'ensemble des autres salariés québécois, et de 16,2 % à celle des salariés des autres secteurs publics. Elle était toutefois supérieure de 5,8 % à celle des salariés du secteur privé.

Évolution de la rémunération globale par heure travaillée des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois, dont ceux du privé et des autres secteurs publics



☆ Situation de parité (pas de différence statistiquement significative avec l'administration québécoise).

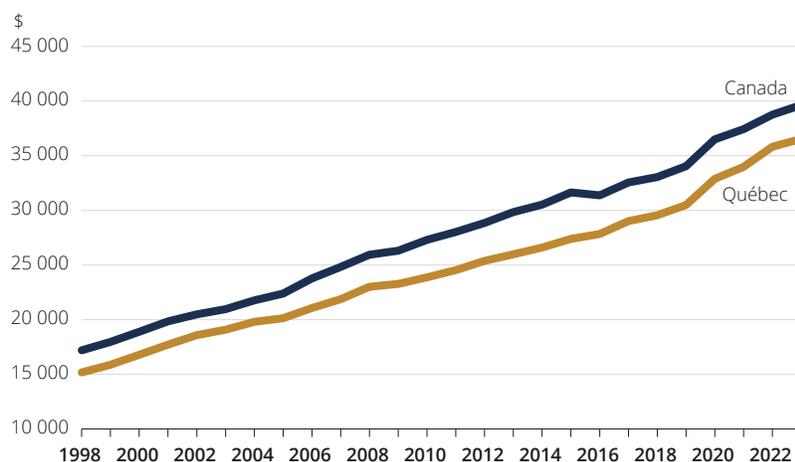
Source : Institut de la statistique du Québec.

Une croissance du revenu disponible par habitant légèrement plus importante au Québec que dans le Canada

Le revenu disponible est un agrégat du Système de comptabilité nationale et il correspond au montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire. Statistique Canada est responsable des estimations annuelles provinciales, territoriales et canadiennes sur le revenu disponible. À partir des estimations pour le Québec réalisées par l'agence fédérale, l'Institut de la statistique du Québec produit des estimations à l'échelle des 17 régions administratives et des 104 MRC de la province.

Au Québec, le revenu disponible par habitant a **augmenté** annuellement en moyenne et en dollars courants de **3,6 %** entre 1998 et 2023 pour se fixer à **36 531 \$**. Au Canada, le rythme de croissance a été un peu plus faible durant cette période, soit de **3,4 %**. En termes réels, c'est-à-dire si on exclut les variations de prix, le taux de croissance annuel moyen s'établit à **1,9 %** au Québec comparativement à **1,6 %** au Canada.

Évolution du revenu disponible par habitant, en dollars courants, Québec et Canada



Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux et territoriaux (série de novembre 2024)* et *Estimations démographiques*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec

Croissance annuelle moyenne du revenu disponible par habitant



Québec
3,6 %

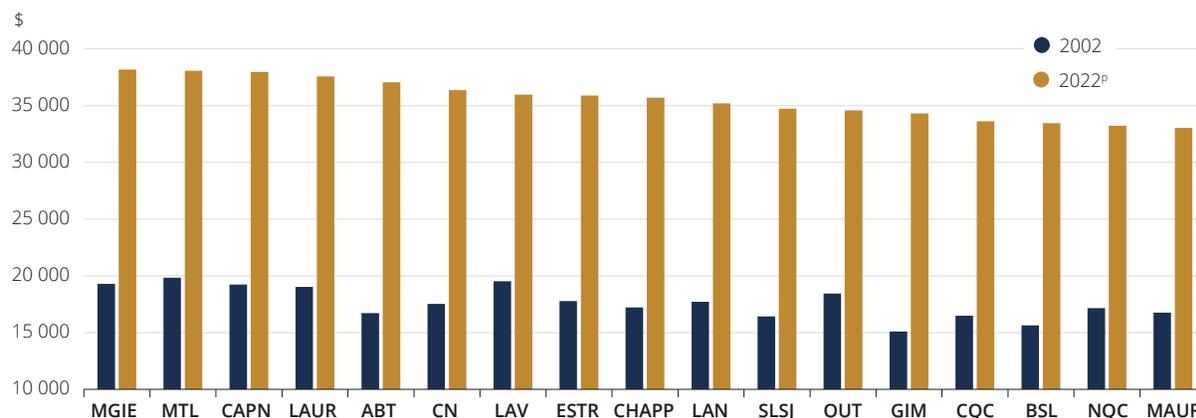
Canada
3,4 %

La progression du revenu disponible au Québec au cours des 25 dernières années est attribuable à la hausse plus importante de la rémunération des salariés – principale composante du revenu disponible – et des transferts reçus des différents ordres de gouvernement.

Sur le plan régional, la croissance du revenu disponible par habitant, exprimée en dollars courants, a été relativement soutenue entre 2002 et 2022 dans les 17 régions administratives. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est celle qui a connu la plus forte progression ; le revenu disponible par habitant s’y est accru à un rythme annuel moyen de plus de 4 % au cours de cette période, pour s’établir à 34 300 \$ en 2022. Grâce à cette forte progression, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n’affiche plus, comme c’était le cas en 2002, le revenu disponible par habitant le plus faible de toutes les régions du Québec.

C’est la Montérégie (38 172 \$) qui présente le revenu disponible le plus élevé de toutes les régions en 2022. Un écart d’un peu plus d’une centaine de dollars seulement la sépare de Montréal et de la Capitale-Nationale.

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives du Québec



Note : Selon la série sur le revenu disponible par région administrative publiée par l'Institut de la statistique du Québec en avril 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Des inégalités de revenus plutôt stables

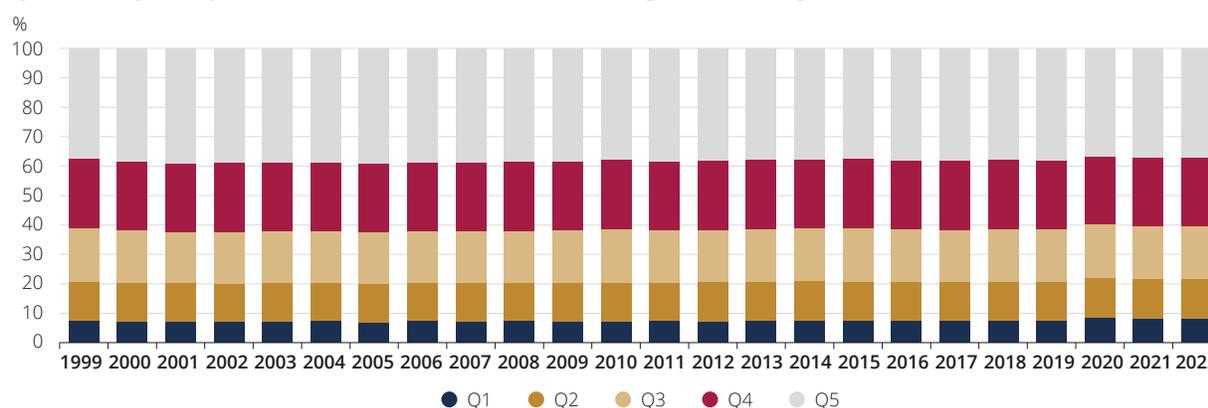
On observe une certaine **stabilité** en ce qui a trait aux inégalités de revenus.

Les inégalités de revenus peuvent se mesurer de différentes façons, notamment à partir des quintiles de revenu et du coefficient de Gini ; ces deux mesures sont appuyées sur la distribution des revenus.

Les quintiles de revenu divisent les ménages en cinq groupes de poids démographique équivalent en fonction de leur position dans la distribution des revenus, du quintile inférieur, qui représente le 20 % des ménages ayant les revenus les plus faibles, au quintile supérieur, qui représente le 20 % des ménages ayant les revenus les plus élevés. Les résultats présentés font état de la répartition du total du revenu ajusté après impôt des ménages dans les différents quintiles de revenu.

Ainsi, en 2022, les ménages faisant partie du quintile inférieur totalisaient 8,1% du total du revenu des ménages au Québec, tandis que ceux appartenant au quintile supérieur en totalisaient 37,1%. Si la part des revenus des ménages du quintile inférieur est restée relativement stable entre 1999 et 2019, celle-ci a augmenté en 2020 en raison des mesures de soutien au revenu mises en place par les gouvernements durant la pandémie. La part des revenus du quintile supérieur n'a de son côté pas varié significativement sur l'ensemble de la période.

Répartition du revenu de l'ensemble des ménages selon le quintile de revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage¹, ménages, Québec



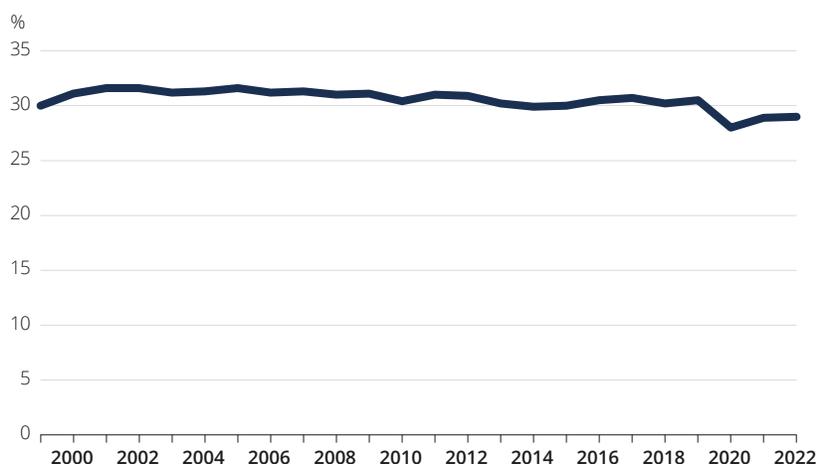
1. Le revenu ajusté est obtenu en divisant le revenu du ménage par un facteur d'équivalence correspondant à la racine carrée de la taille du ménage, c'est-à-dire du nombre de personnes le composant. Cet ajustement permet de tenir compte des économies d'échelle dans la consommation. Il reflète le fait que les besoins d'un ménage augmentent avec sa taille, mais à un rythme moins rapide que l'augmentation du nombre de membres le composant. À noter que pour les particuliers, le même revenu est attribué à tous les membres d'un même ménage. Cette attribution repose sur l'hypothèse d'une mise en commun des revenus au sein du ménage.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2022), fichiers maîtres. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le coefficient de Gini permet également de mettre en lumière les inégalités dans la distribution des revenus. Ce coefficient fait référence à un nombre variant de 0 à 100, où 0 représente l'égalité parfaite (revenu identique pour tous les ménages) et 100, l'inégalité parfaite (la totalité du revenu du groupe détenu par un seul ménage).

Entre 1999 et 2022, le coefficient de Gini des ménages a peu varié au fil des ans, et est demeuré autour de 29 à 31%. Cela indique que les inégalités de revenus après impôt des ménages ont peu varié.

Coefficient de Gini, revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage¹, ménages, Québec



1. Le revenu ajusté est obtenu en divisant le revenu du ménage par un facteur d'équivalence correspondant à la racine carrée de la taille du ménage, c'est-à-dire du nombre de personnes le composant. Cet ajustement permet de tenir compte des économies d'échelle dans la consommation. Il reflète le fait que les besoins d'un ménage augmentent avec sa taille, mais à un rythme moins rapide que l'augmentation du nombre de membres le composant. À noter que pour les particuliers, le même revenu est attribué à tous les membres d'un même ménage. Cette attribution repose sur l'hypothèse d'une mise en commun des revenus au sein du ménage.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2022), fichiers maîtres. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Des unités familiales qui se sont enrichies

Enfin, il est important de mentionner ici l'avoir net des unités familiales, calculé en soustrayant la totalité de leurs dettes de la totalité de leurs avoirs, pour avoir un portrait complet de la situation des ménages.

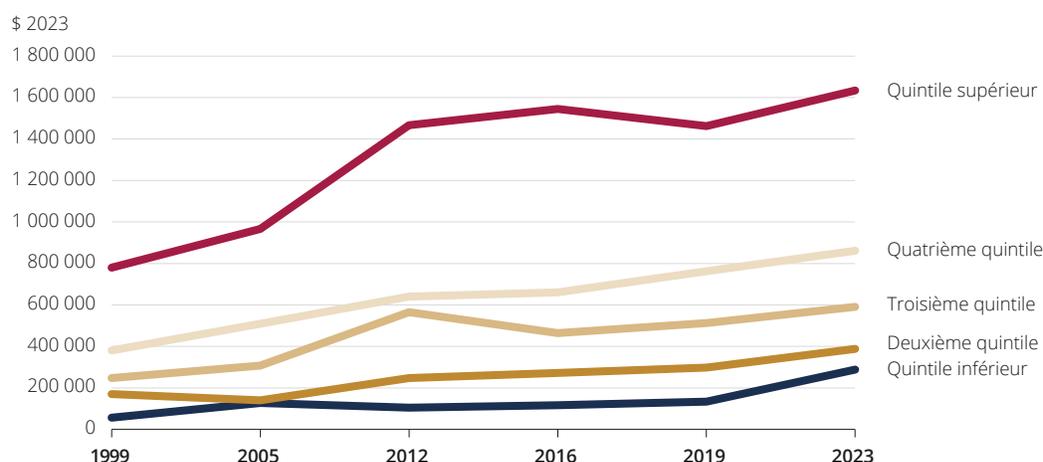
Ainsi, par exemple, en 2023, la valeur moyenne de l'avoir net des unités familiales faisant partie du quintile inférieur de revenu après impôt était de 288 700 \$, comparativement à 1 633 200 \$ pour les unités familiales composant le quintile supérieur. En 1999, et en dollars constants de 2023, la valeur moyenne de l'avoir net était de 56 700 \$ pour le quintile inférieur et de 780 000 \$ pour le quintile supérieur, des augmentations de **409 %** pour le quintile inférieur et de **109 %** pour le quintile supérieur.



Valeur moyenne de l'avoir net des unités familiales

| 1999 | 2023 |
|---|---|
| Quintile supérieur 780 000 \$ | Quintile supérieur 1 633 200 \$ |
| Quintile inférieur 56 700 \$ | Quintile inférieur 288 700 \$ |

Avoir net¹ moyen des unités familiales, selon le quintile de revenu après impôt, Québec



1. L'avoir net d'une unité familiale correspond à la valeur de l'ensemble de ses avoirs, moins celle de l'ensemble de ses dettes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

25
ans